

CLE du 13 Octobre 2003

La prévention des inondations

L'Institution d'Aménagement de la Vilaine a été désignée « chef de file » pour la mise en œuvre du SAGE. A ce titre, une cellule de travail spécifique a été mise en place, qui est opérationnelle depuis le mois d'octobre 2002. Trois ingénieurs ont été recrutés, dont un hydraulicien chargé d'assurer la mise en œuvre, le suivi et la cohérence globale de l'ensemble des projets hydrauliques à l'échelle du bassin de la Vilaine. Après presque un an d'existence, le bilan du travail réalisé par la cellule sur la thématique « inondations » est présenté ci-après :

1. Les actions engagées

Les actions engagées depuis un an au titre des inondations peuvent être classées en cinq grandes thématiques : les actions de suivi général, les actions de prévention/prévision, les études (globales, locales, réglementaires), les travaux et les actions de communication/sensibilisation.

Les actions regroupées sous la thématique « travaux » présentent un niveau d'avancement très hétérogène, allant de la consultation pour le choix du maître d'œuvre à la réalisation proprement dite.

L'intervention de l'IAV dans les différents projets peut également présenter un degré d'implication très variable : maîtrise d'ouvrage directe, assistance à maîtrise d'ouvrage, ou participation au comité de suivi technique.

Le tableau fourni en annexe permet de détailler l'ensemble des actions engagées au cours de l'année écoulée. On retiendra les points forts suivants :

- La sélection du dossier présenté par l'IAV concernant l'appel à projet « inondations » lancé par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable en octobre 2002. Elle devrait permettre d'obtenir des financements complémentaires de l'État sur certains programmes spécifiques tels que la mise en œuvre d'actions de communication/sensibilisation, ou la réalisation d'un programme global de réduction de la vulnérabilité chez les industriels ;
- La création d'un groupe de suivi « inondations », composé de l'IAV et des services de l'État, chargé de la validation technique de l'ensemble des dossiers. Les réunions seront organisées avec une fréquence trimestrielle. La première a eu lieu en janvier 2003 ;
- La réalisation d'un « tableau de bord inondations », sous forme d'une plaquette diffusée à l'ensemble des partenaires et permettant de faire le point sur l'avancement des projets en cours. La première version de ce document a été éditée en juillet 2003. La mise à jour se fera avec une fréquence bimestrielle ;
- Le démarrage des travaux de dragage de la Vilaine sur le secteur des Corbinières : les travaux ont commencé en juillet 2003, et devraient se poursuivre jusqu'à la fin de l'année. Le linéaire de rivière concerné par les travaux est de 4800 mètres, pour un montant de 1.2 M. € H.T. ;

- L'aménagement de la Vilaine et de l'Oust sur le secteur de Redon et Rieux : après acquisition par l'IAV des terrains qui serviront de dépôt aux matériaux de déblais, la consultation pour le choix du maître d'œuvre a été lancée en août 2003. La décision devrait être prise d'ici à la fin de l'année. L'année 2004 devrait être consacrée à la réalisation des dossiers réglementaires, des études projet ainsi qu'à la consultation des entreprises. Le début effectif des travaux interviendra en 2005. On rappelle que le montant prévisionnel des travaux est de 12 M € H.T. ;
- L'avis défavorable donné par le commissaire enquêteur à l'issue de l'enquête publique concernant le programme d'aménagement de la Chère en amont de Châteaubriant. Le dossier a été retravaillé et une nouvelle enquête publique devrait être proposée à l'automne ;
- Le lancement d'études locales devant permettre de définir des programme de travaux sur les secteurs suivants : l'Oust à Saint Caradec, Rohan et Malestroit, l'Yvel au droit de l'étang au duc, la Vilaine à Guipry et Pont Réan.

2. Les actions à venir

L'année 2004 devrait voir, outre la continuation des actions initiées en 2003, le lancement de plusieurs projets d'importance :

- la réalisation de l'étude de modélisation globale du bassin de la Vilaine. Le cahier des charges a été finalisé cette année et la consultation sera lancée à l'automne. Cette étude, d'une durée prévisionnelle de deux ans, aura pour principaux objectifs une compréhension globale des mécanismes de crue à l'échelle du bassin versant, la simulation des aménagements structurants et le développement d'un modèle de prévision de crue. Elle répond à une demande forte de la Mission d'expertise interministérielle;
- la révision du PPRI de Redon, sous l'hypothèse plus contraignante de la conjonction d'une crue centennale sur la Vilaine et sur l'Oust, et le lancement du PPRI de l'agglomération rennaise, qui fera suite à l'étude hydraulique finalisée au cours de l'année 2002 ;
- la mise en œuvre d'un programme global de réduction de la vulnérabilité chez les industriels. Ce projet fait partie du programme d'actions présenté par l'IAV dans le cadre de l'appel à projet « inondations » ;
- la réalisation d'actions de communication et de sensibilisation, destinées à recréer ou à maintenir chez les populations une « conscience » du risque inondation : pose de repères de crue, réalisations de supports de communication.... Ce projet fait également partie du programme d'actions présenté par l'IAV dans le cadre de l'appel à projet « inondations ».

Le détail des actions à engager en 2004 est présenté dans le tableau fourni en annexe.

3. Les principales contraintes

Par delà l'ensemble des actions engagées au cours de l'année écoulée, il semble important de dresser un bilan des principales contraintes rencontrées par l'IAV dans le cadre de sa mission de « chef de file » pour la mise en œuvre du SAGE.

En effet, si la cellule de travail est opérationnelle depuis octobre 2002, on peut considérer que le « rythme de croisière » a été véritablement atteint au cours du premier trimestre 2003, après une phase nécessaire de rodage :

- interne : prise de fonction des membres de la cellule technique, définition des missions, mise en place des procédures de fonctionnement internes ;
- externe : rencontre avec les principaux acteurs, recensement de l'ensemble des données actuellement disponibles et des projets en cours, définition des modes de collaboration les plus adaptés en fonction des interlocuteurs, mise en place des procédures de suivi général préconisées par le SAGE.

Par ailleurs, il apparaît essentiel au cours de l'année 2004 d'aller encore plus loin dans la transparence et la lisibilité des projets susceptibles d'être lancés.

L'IAV de par son rôle de « chef de file », doit assurer la transversalité de l'ensemble des projets. Il nous semble donc important qu'elle soit systématiquement associée dès la phase de réflexion amont, et ceci de manière à veiller à la cohérence globale des actions à engager, dans le respect des grands principes énoncés dans le SAGE.

A l'inverse, l'IAV se doit d'avoir un souci permanent de communication et d'information sur les projets qu'elle gère en maîtrise d'ouvrage directe ainsi que sur l'ensemble des actions réalisées ou programmées, de manière à assurer une transparence totale vis-à-vis de l'ensemble des partenaires (au premier rang desquels les élus), notamment par le biais du « tableau de bord » inondations.

Il nous semble enfin important d'attirer l'attention sur un problème qui est apparu de manière récurrente au cours de l'année écoulée : le manque de moyens financiers de certains maîtres d'ouvrages, qui les empêche souvent de réaliser les actions nécessaires, et ce malgré les subventions qu'ils peuvent obtenir auprès des organismes financeurs. Il y a là une vraie problématique qui dépasse le stade de la simple carence locale, et qui demande une réflexion de fond pour trouver les solutions les plus adaptées, l'IAV n'ayant pas vocation à se substituer à l'ensemble des maîtres d'ouvrages du bassin de la Vilaine.

ANNEXE

BASSIN DE LA VILAINE

DETAIL DES ACTIONS ENGAGEES ET A VENIR

Actions engagées en 2003			
Thématique	Intitulé/Objectifs	Maître d'Ouvrage	Planning prévisionnel
Suivi général	Mise en place d'un groupe de suivi « inondations »	IAV	Première réunion le 19 janvier 2003 Fréquence trimestrielle
Suivi général	Réalisation d'un « tableau de bord » inondations	IAV	Première version diffusée en juillet 2003 Mise à jour bimestrielle
Prévention/prévision	Extension de l'annonce des crues au bassin de l'Oust	Service d'annonce des crues	Réalisée en 2003
Etude réglementaire/locale	PPRI Meu / Garun + étude hydraulique	Syndicat du Meu / DDE 35	
Etude globale	Appel à projet « inondations »	IAV	Candidature de la Vilaine officiellement sélectionnée en juin 2003
Etude globale	Réalisation d'un schéma directeur « inondations » à l'échelle du département	CG 56 (IAV : CST)	Etude démarrée en mai 2003
Etude globale	Etude hydraulique globale du bassin versant du Don	Syndicat du Don (IAV : AMO)	Démarrage de l'étude en septembre 2003 Finalisation de l'étude pour la fin 2004
Etude globale	Gestion des ouvrages hydrauliques de la Vilaine sur le tronçon Rennes - Vitré	CG 35	Démarrage étude troisième trimestre 2003
Etude locale	Oust à St Caradec : définition d'aménagements de protection contre les crues	SIARO (IAV : AMO*)	Réunion de démarrage en juin 2003 Finalisation de l'étude pour la fin de l'année 2003
Etude locale	Oust à Rohan: définition d'aménagements de protection contre les crues	C.C. Rohan (IAV : CST**)	Réunion de présentation de la phase 1 le 23/05/03 Finalisation de l'étude pour la fin de l'année 2003
Etude locale	Oust à Malestroit: définition d'aménagements de protection contre les crues	C.C. Malestroit (IAV : CST)	Etude démarrée en novembre 2002 Finalisation de l'étude pour la fin de l'année 2003
Etude locale	Yvel - Etang au Duc : projet de règlement d'eau	SIAEP Ploermel (IAV : AMO)	Etude démarrée en avril 2003 Finalisation de l'étude pour la fin d'année 2003
Etude locale	Vilaine à Pont Réan: définition d'aménagements de protection contre les crues	IAV	Démarrage de l'étude en septembre 2003 Finalisation de l'étude pour le deuxième trimestre 2004
Etude locale	Vilaine à Guichen: définition d'aménagements de protection contre les crues	IAV	Démarrage de l'étude en septembre 2003 Finalisation de l'étude pour le deuxième trimestre 2004
Travaux	Aménagement de l'Oust et de la Vilaine sur les secteurs de Redon et Rieux	IAV	Choix du MOE fin 2003
Travaux	Dragage de la Vilaine sur le secteur des Corbinières	IAV	Démarrage des travaux en juillet 2003 Finalisation prévue pour la fin de l'année
Les actions à engager en 2004			
Thématique	Intitulé/Objectifs	Maître d'Ouvrage	Planning prévisionnel
<i>Continuation des actions engagées en 2003 : finalisation des études, réalisation des dossiers réglementaires, mise en oeuvre des programmes de travaux.....</i>			
Etude globale	Modélisation du bassin de la Vilaine	IAV	Consultation troisième trimestre 2003 Réunion de démarrage prévue début 2004
Etude globale	Mise en place d'un programme global de réduction de la vulnérabilité chez les industriels	IAV	Démarrage courant 2004 (recrutement d'un ingénieur)
Etude réglementaire	PPRI de l'agglomération Rennaise	DDE 35	Démarrage courant 2004
Etude réglementaire	Révision du PPRI de la Vilaine aval (Redon)	DDE 35 (IAV : CST)	Démarrage à l'automne 2003
Travaux	Châteaubriant	Syndicat de la Chère (IAV : AMO)	Le dossier devrait être resoumis à enquête publique en septembre Démarrage prévisionnel des travaux : été 2004
Sensibilisation/communication	Pose de repères de crue Réalisation de plaquettes de communication	IAV	Réalisation courant 2004

- * : AMO = assistance à maîtrise d'ouvrage
- ** : CST = participation au Comité de Suivi Technique